



Photo : John Rae

1. LE MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL POUR LES FEMMES, LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS (GFF) aide les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure à accélérer les progrès réalisés en matière de santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de nutrition. Il leur fournit également un appui pour renforcer les systèmes de financement et de santé en faveur de la couverture de santé universelle (CSU). Le GFF soutient les plateformes à multiples parties prenantes pilotées par les autorités nationales pour développer et mettre en œuvre un plan national de santé priorisé (un dossier d'investissement) et cela, afin d'aider à la mobilisation d'un financement durable pour la santé et la nutrition.

2. LE PARTENARIAT DU GFF rassemble les principales parties prenantes qui favorisent une progression en matière de résultats de santé et de nutrition et cela, à travers une plateforme nationale pilotée par le gouvernement et, au niveau mondial, à travers le Groupe des Investisseurs du GFF. Pilotée par le gouvernement national et s'appuyant sur les mécanismes nationaux et infranationaux existants, chaque plateforme nationale comprend des organisations de la société civile, le secteur privé, des institutions multilatérales et bilatérales et des fondations. La plateforme nationale élabore un dossier d'investissement pour aligner les partenaires et les financements sur les priorités nationales. Parmi les 77 pays éligibles, 36 pays sont actuellement appuyés par le GFF.¹

¹ Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée, Haïti, Indonésie, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mali, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Rwanda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Tadjikistan, Tchad, Vietnam, Zambie, Zimbabwe.

3. LE DOSSIER D'INVESTISSEMENT EST FINANCÉ À TRAVERS QUATRE SOURCES DE FINANCEMENT :

- **RESSOURCES NATIONALES** : Le GFF aide les pays à accroître les efficacités, à mieux prioriser les financements, et à relier les financements aux résultats. En outre, le GFF soutient l'alignement des financements externes sur les priorités nationales et appuie les stratégies nationales de financement de la santé, les efforts de mobilisation de ressources nationales, les systèmes de gestion des finances publiques ainsi que la cartographie et le suivi des ressources.
- **FINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE** : Les subventions du Fonds fiduciaire du GFF sont directement reliées au financement de l'Association internationale pour le développement (IDA) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) de la Banque mondiale, ce qui fournit aux ministères de la Santé et des Finances la possibilité d'augmenter les synergies ainsi que l'ampleur des investissements financiers dans le secteur de la santé.
- **ALIGNEMENT DE L'AIDE EXTERNE** : Dans les pays qui reçoivent des financements de la part de plusieurs bailleurs, les financements externes sont souvent très fragmentés, ce qui entraîne des doubles emplois et d'autres inefficacités, ainsi que le sous-financement de nombreuses priorités nationales. Grâce à la plateforme nationale pilotée par le gouvernement et au processus du dossier d'investissement spécifique au pays, le partenariat du GFF s'attaque collectivement à ces défis dans chaque pays. Un meilleur alignement sur les priorités nationales et une meilleure coordination des financements et de la mise en œuvre produisent davantage d'impact et augmentent les efficacités.
- **SECTEUR PRIVÉ** : Le secteur privé fournit une importante capacité à fournir des services et un financement à grande échelle. L'approche du GFF vise à tirer parti des capacités du secteur privé pour fournir des services et attirer des financements supplémentaires du secteur privé. Dans certains pays, le GFF peut aider à exploiter des approches de financement innovantes et cela, afin de soutenir les priorités en matière de santé et de nutrition.

4. LE GFF EST RÉGI PAR DEUX GROUPES AUX FONCTIONS DIFFÉRENTES :

- **LE GROUPE DES INVESTISSEURS** rassemble un large éventail de partenaires qui font partie du GFF – notamment les gouvernements des pays participant au GFF, les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile, le secteur privé, les agences des Nations Unies, Gavi et le Fonds mondial. Le groupe se réunit pour discuter des progrès réalisés en matière de priorités de santé et de nutrition, ainsi que des moyens disponibles pour renforcer la collaboration au sein du partenariat.
- **LE COMITÉ DU FONDS FIDUCIAIRE** définit l'approche de financement stratégique ainsi que les priorités inhérentes aux

financements du Fonds fiduciaire du GFF. Il décide quels pays reçoivent un appui du GFF et détermine les enveloppes financières.

Au cours du processus de réapprovisionnement de 2018, une promesse d'engagement de plus d'un milliard de dollars a été émise en faveur du Fonds fiduciaire du GFF. Les bailleurs de fonds actuels du Fonds fiduciaire du GFF comprennent les gouvernements de l'Allemagne, du Burkina Faso, du Canada, de la Côte d'Ivoire, du Danemark, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, du Qatar et du Royaume-Uni ; la Fondation Bill et Melinda Gates ; la Fondation Susan T. Buffett ; la Commission européenne ; Laerdal Global Health et MSD for Mothers.

5. ACCENT PLACÉ SUR LES RÉSULTATS : Depuis son lancement en 2015, le GFF affiche des résultats tangibles. Par exemple :

- **LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)** a rejoint le partenariat du GFF en 2015 et place l'accent sur l'expansion d'un ensemble essentiel de services de santé maternelle et infantile à fort impact et rentables. Dans le cadre de son Cadre d'investissement, la RDC a privilégié la prestation et la qualité d'un ensemble de services de soins primaires ainsi que des réformes fondamentales axées sur la gouvernance, permettant ainsi une meilleure utilisation et un meilleur alignement du financement national et des partenaires. Les résultats préliminaires de 13 provinces montrent que ces réformes ont aidé la RDC à significativement améliorer l'accès des patients aux services de santé reproductive, de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ainsi que l'accessibilité financière. Au-delà des résultats de santé, le partenariat du GFF a également soutenu des réformes visant à accroître les financements nationaux pour la santé : les comptes nationaux de la santé de 2019 indiquent que la part du budget national consacrée à la santé est passée de 7,0 pour cent à 8,5 pour cent entre 2016 et 2018, ce qui place le pays en bonne voie d'atteindre l'objectif de 10 pour cent fixé pour 2022.
- **POUR AMÉLIORER ET SOUTENIR LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR LA TANZANIE** en matière de santé maternelle et infantile, le gouvernement a développé son dossier d'investissement – le « One Plan II » – qui se concentre sur l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des services de santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de nutrition (SRMNEA-N). La Tanzanie a considérablement amélioré de nombreux indicateurs de couverture, de qualité et d'amélioration des services inhérents au One Plan II. Par exemple, les soins prénatals se sont améliorés dans les 26 régions du pays, passant d'une moyenne de 35,8 pour cent des femmes enceintes ayant bénéficiées d'au moins quatre consultations prénatales en 2014 à 64,1 pour cent en 2018. Les moyennes régionales pour la proportion des naissances ayant eu lieu dans une formation sanitaire ont également augmenté, passant de 67,0 pour cent en 2014 à 79,6 pour cent en 2018.